

LA SIDRA DE LA SEMAINE

DE LA JEUNESSE LOUBAVITCH DE GRENOBLE

CHABBAT VAYERA
27 OCTOBRE 2018 – 19 'HECHVAN 5779

04

LA PARACHA EN BREF

VAYERA (GENÈSE 18,1 - 22,24)

Dieu apparaît à Avraham le troisième jour suivant sa circoncision à l'âge de 99 ans, dans les plaines de Mamré. Cependant, Avraham voit trois hommes et court à leur rencontre pour leur offrir l'hospitalité, et s'active à leur préparer un repas de choix.

L'un des voyageurs - qui, sous leur apparence humaine, sont des anges - annonce que dans un an exactement, Sarah donnera naissance à un fils ; en entendant cela, Sarah rit.

Avraham plaide, mais en vain, en faveur de la cité corrompue de Sodome, que Dieu veut détruire. Deux des trois anges y arrivent et Loth, le neveu d'Avraham, leur donne l'hospitalité et les protège de la foule sodomite. Les deux invités révèlent à leur hôte qu'ils sont venus détruire la ville et l'enjoignent de fuir avec sa famille. L'épouse de Loth contrevient à l'ordre reçu et se retourne pour voir la cité en flammes ; elle est transformée en pilier de sel.

Loth et ses deux filles trouvent refuge dans une grotte. Ces dernières croient être les seules survivantes, avec leur père, d'un châtement qui aurait frappé le monde entier. Elles enivrent Loth, partagent sa couche et conçoivent deux fils, qui seront les pères des nations de Moav et d'Amon. Avraham s'en va à Guerar où règne Avimelekh. Ce dernier fait enlever Sarah - qui avait été présentée comme la sœur d'Avraham - pour l'amener dans son palais. A travers un rêve, Dieu avertit Avimelekh qu'il mourra s'il ne rend pas Sarah à son époux. Avraham explique qu'il craignait qu'on ne le tue pour prendre la ravissante Sarah.

Dieu se souvient de la promesse faite à Sarah et lui donne un fils qui est appelé Its'hak (Yits'hak, qui signifie "rira"). Its'hak est circoncis à l'âge de huit jours. À la naissance de leur fils, Avraham a 100 ans et Sarah 90.

Hagar et Ichmaël sont chassés de la maison d'Avraham après que Dieu ait demandé à ce dernier : "tout ce que dira Sarah, écoute sa voix" et promis qu'Ichmaël serait le père d'une nation. Hagar et Ichmaël se perdent dans le désert. Dieu entend les cris de l'enfant assoiffé et lui sauve la vie en montrant un puits à sa mère.

Avimelekh conclut une alliance avec Avraham à Beer Cheva, où Avraham lui donne sept brebis en signe de leur trêve. (Suite p.2)

ALLUMAGE 18h16 SORTIE 19h17

Pose des Téfilines : à partir de 7h10 jusqu'au 26/10
à partir de 6h17 du 28/10 au 02/11

Heure limite Jusqu'au 27/10 1^{ère} h 9h58 2^{ème} h 10h42
du Chéma Du 28/10 au 01/11 1^{ère} h 9h01 2^{ème} h 9h45

Heure d'hiver : dans la nuit de Dim. 28/10 : à 3h, il sera 2h.

A partir de Dimanche 28/10, la prière de Min'ha au Beth 'Habad aura lieu à 13h15, et la prière d'Arvit à 19h30.

Lun. 29/10 : Naissance du Rabbi Rachab, Rabbi Chalom DovBer, 5^{ème} Rabbi de Loubavitch.

VIVRE AVEC SON TEMPS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

VAYERA

La Paracha débute par le fait que Dieu apparut à Avraham, assis à l'entrée de sa tente, dans la chaleur du jour. Cela se produisit le troisième jour après qu'Avraham se fut circoncis à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. Dieu rendit donc visite à l'Avraham convalescent, tout comme Il nous commande de rendre visite aux malades.

Cependant, il nous faut relever deux détails intrigants. La Torah indique précisément où était assis Avraham - devant sa tente, et donne un rapport météorologique : c'était dans la chaleur du jour. Pourquoi ?

Avraham aimait les gens. Sa maison était ouverte à tous. Il leur offrait à manger et où dormir. Il faisait extrêmement attention à la Mitsva d'*A'hnessat Ore'him* (l'hospitalité) et avait même monté sa tente avec des entrées aux quatre côtés pour être sûr que tout le monde y pénétrerait. Son plus grand plaisir, son plus grand bonheur étaient de pouvoir faire quelque chose pour les autres. Dieu le savait et voyant qu'Avraham était faible et récupérerait de sa récente circoncision, Il voulut le protéger afin qu'il ne soit pas dérangé par des invités. Il rendit ainsi ce jour si chaud qu'il était pratiquement impossible de sortir.

Il est donc évident qu'en ce jour, Avraham était exempté de la Mitsva d'*A'hnessat Ore'him* et ce, pour deux raisons. Tout d'abord lui-même ne se sentait pas bien et était en convalescence, ce qui bien évidemment excusait le fait qu'il ne se comportât pas en hôte. Par ailleurs, lorsque personne ne se montre à la porte, il n'y a aucune raison de se soucier d'être accueillant et de témoigner de la gentillesse.

Mais Avraham n'était pas content. Son désir de se comporter avec gentillesse n'était pas dicté par le sentiment du devoir. Il aimait faire les mitsvot. C'était cela sa vie, c'était cela qui lui donnait de la satisfaction spirituelle et du bonheur. Il ne le considérait pas dans les termes de quelque chose qu'il devait faire ou dont il était exempté. Il n'était pas intéressé par une excuse ou une exemption légale. Il aimait et désirait faire les Mitsvot, pratiquer le bien, la gentillesse, pour eux-mêmes. (Suite p.2)

CHABBAT CHALOM

VIVRE AVEC SON TEMPS Suite de la page 1

Quand personne ne se montra devant sa tente, quand il n'y eut personne à qui témoigner de l'hospitalité, il se sentit désemparé. Il se sentit privé de quelque chose de précieux à accomplir. C'est la raison pour laquelle il quitta son lit de malade, s'obligea à s'installer devant la porte, malgré la terrible chaleur, et scruta au loin pour voir s'il apparaissait quelqu'un qu'il aurait pu accueillir.

Cette histoire renferme une morale profonde.

Très souvent, nous considérons les Mitsvot, les devoirs, les obligations comme de lourdes charges. Il est vrai qu'il n'est pas rare qu'ils viennent contrevenir à nos projets ou à nos désirs. Et quand bien même nous reconnaissons leur importance, et entreprenons de les accomplir entièrement, nous le faisons essentiellement parce que nous devons le faire et essayons de nous en acquitter avec le minimum de nos obligations légales. Nous sommes là bien loin d'une appréciation sincère de la Mitsva qui nous conduirait à nous hisser bien au-dessus du simple appel du devoir.

Avraham nous enseigne que les Mitsvot ne sont pas simplement des devoirs, des actes que nous accomplissons parce que nous en avons le devoir. Elles ne sont pas simplement des moyens qui nous mènent à des fins importantes, comme la justice, la récompense ultime ou qui nous enseignent l'autodiscipline ou la bonté.

La Torah et les Mitsvot viennent de D.ieu, ce qui en fait quelque chose d'absolument vrai et bien en elles-mêmes et par elles-mêmes. L'on doit chercher la vérité et le bien pour eux-mêmes.

La vérité et le bien ne sont pas seulement des moyens pour parvenir à un but mais un but en eux-mêmes.

Il ne faut donc pas chercher d'exemption ou toutes sortes d'excuses.

Nous ne nous satisfaisons pas de pourvoir à nos besoins matériels élémentaires, d'un minimum d'argent ou de vêtements, de meubles ou d'avantages de la technologie moderne.

Par le même biais, nous ne devons pas nous contenter de nous satisfaire d'un minimum de besoins spirituels, de nourriture spirituelle, de résidence spirituelle ou d'"extras" spirituels.

Dans les *Pirké Avot* (Maximes de nos Pères), nous apprenons : "Cours pour accomplir, même une forme plus facile de Mitsva".

Cela signifie : lorsqu'une Mitsva se présente, même petite ou facile, ne marche pas. Ne l'accomplis pas de façon décontractée quand elle survient, mais cours pour l'accomplir, montre de l'empressement, montre qu'elle t'est importante, que tu désires la réaliser. Et si

cela est vrai, alors n'attends pas que l'occasion vienne à toi pour accomplir de bonnes actions. Va les rechercher parce qu'elles sont importantes pour toi.

Avraham lui-même se leva de son lit de malade, sans aucune considération pour le désagrément que cela lui causait physiquement, et s'assit à la porte dans la chaleur du jour. Nous aussi nous devons nous lever de nos lits, quitter notre confort, même dans la chaleur de notre vie et de nos occupations quotidiennes, et chercher toute nouvelle opportunité spirituelle, surtout lorsqu'il s'agit d'aider autrui.

Le Beth 'Habad de Grenoble présente ses sincères condoléances aux familles Hannoun, Sarfati et Nizard, suite au décès de

M. Pin'has Edouard Cohen-Solal

ה.ב.צ.נ.ה

Que D.ieu leur apporte la consolation et que très bientôt, il n'y ait plus que des larmes de joie

La Paracha en bref (Suite)

D.ieu éprouve Avraham en lui commandant de sacrifier Its'hak sur le Mont Moriah (le Mont du Temple à Jérusalem). Avraham se lève tôt le matin pour accomplir l'ordre divin. Its'hak est lié et placé sur l'autel. Lorsqu'Avraham lève le couteau pour égorger son fils, une voix céleste lui commande d'arrêter, car "maintenant Je sais que tu crains D.ieu". Avraham voit alors un bélier, pris dans les buissons par ses cornes, qu'il sacrifie à la place d'Its'hak.

Avraham apprend qu'une fille, Rebecca (Rivkah) est née à son neveu Bethouel.

LE PLAISIR DE LIRE

Le Beth 'Habad dispose d'un grand choix de beaux livres saints et histoires de nos Sages. L'idée idéale pour un cadeau d'anniversaire, Bar-Mitsvah ou autre... Venez faire votre choix !

LOCATION DE SALLES

Le Beth 'Habad tient à votre disposition 2 salles pour cérémonies, henné, Bar et Bat Mitsvah, anniversaires, etc., à prix très abordables. Prière de contacter l'Ecole, ou Mme Lahiany au 06 09 51 40 24

Chers amis,

Pour vos cadres et annonces publiés dans la Sidra de la Semaine, nous vous prions de penser à soutenir ce travail par votre aide généreuse !

Sefer Hamitsvot du Rambam

Retrouvez cette étude dans son intégralité sur loubavitch.fr

Mercredi 24 Octobre

Mitsva positive n° 156 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'éliminer le levain de nos possessions le quatorzième jour du mois de Nissan, ce qu'on nomme l'élimination du levain.

Mitsva négative n° 197 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du levain à Pessa'h.

Mitsva négative n° 198 : Il est interdit de manger durant Pessa'h tout aliment contenant du levain, même si ce n'est pas du pain.

Jeudi 25 Octobre

Mitsva négative n° 200 : Selon cette interdiction, on ne doit pas voir du levain dans toutes nos demeures durant tous les sept jours [de Pessa'h].

Mitsva négative n° 201 : Selon cette interdiction, on ne doit pas trouver du levain en notre possession à Pessa'h, même s'il est caché ou qu'il a fait l'objet d'un dépôt de la part d'un non-juif.

Mitsva positive n° 158 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de consommer de la Matsa (pain azyme) dans la nuit du 15 Nissan, qu'il y ait un agneau pascal ou non.

Vendredi 26 Octobre

Mitsva positive n° 157 : Il s'agit du commandement nous incombant de faire le récit de la sortie d'Egypte la nuit du 15 Nissan, au début de la nuit, chacun selon ses dons d'éloquence.

Mitsva positive n° 170 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint d'écouter le son du Chofar le premier jour du mois de Tichri.

Chabbat 27 Octobre

Mitsva positive n° 168 : Il s'agit du commandement nous incombant d'habiter dans une cabane (Soucca) pendant sept jours, soit durant toute la fête de Souccot.

Dimanche 28 Octobre

Mitsva positive n° 169 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre en main le Loulav et de nous réjouir ainsi devant l'E-ternel pendant sept jours.

Lundi 29 Octobre

Mitsva positive n° 171 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de donner un demi-sicle chaque année, comme il est dit : "Chacun d'eux paiera au Seigneur le rachat de sa personne".

Mardi 30 Octobre

Mitsva positive n° 171 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de donner un demi-sicle chaque année.

Mitsva positive n° 153 : Il s'agit du commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années ; c'est le commandement de la sanctification du mois.

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

VIDES ?

Chaque année, je me pose la même question : comment fêter mon anniversaire ? Cette fois-ci, j'ai décidé d'agir comme le Rabbi l'avait demandé : j'ai invité tous ceux que je connais maintenant dans ma ville de Tioumen (Sibérie), des amis ou de simples connaissances, pas seulement pour une petite fête mais vraiment pour une réunion 'hassidique.

Autour de la table chargée de toutes sortes de mets appétissants, nous sommes une vingtaine, nous trinquons *Le Haim* (à la vie) et je répète un discours 'hassidique comme le veut l'usage instauré par nos Rebbeim. J'ai choisi d'évoquer l'histoire du prophète Elisha, le successeur du prophète Elie telle que le relate la Haftara de cette semaine.

Une femme désespérée se présente à lui :
- Ton serviteur, mon mari est mort... Le créancier veut prendre mes deux fils comme esclaves...

- Que puis-je faire pour toi ? répond le prophète. Dis-moi ce qu'il te reste dans la maison.

- Ta servante ne possède plus qu'une fiole d'huile...

- Va ! Emprunte des récipients vides auprès de tes voisines, autant que tu puisses en trouver...

Elle sortit et emprunta toutes sortes de pots et casseroles, de cruches et de jarres. Comme le lui a demandé le prophète, elle commence à verser le peu d'huile qu'elle possède dans un pot qui se remplit à ras bord puis dans une cruche puis... L'huile continue miraculeusement de couler... Jusqu'à ce qu'il ne reste plus aucun récipient vide dans la maison. Alors le prophète lui conseille : "Va et revends toute cette huile ! Tu pourras alors rembourser le créancier et vivre dans la largesse avec tes enfants pour le restant de tes jours !".

Voici comment la 'Hassidout explique cette histoire qui débute de façon si dramatique :

La femme, c'est la *Nechama*, l'âme juive. Le prophète, c'est D.ieu. L'âme crie vers D.ieu : "Ton serviteur, mon mari (*Ichi*) est mort". Ce mari, c'est aussi *Ech*, le feu : l'âme constate avec peine que son feu, son enthousiasme n'est plus là : elle a perdu toutes ses forces spirituelles. Le créancier veut prendre les deux enfants en esclaves : l'âme animale veut prendre l'amour et la crainte de D.ieu vers des valeurs étrangères, veut l'asservir à des passions peu recommandables. "Ta servante n'a plus rien dans la maison", l'âme a perdu toutes ses forces, il ne lui reste plus qu'une

fiole d'huile, le point central de l'âme juive qui ne peut jamais disparaître.

Je me tourne vers mes nouveaux amis qui m'écoutent attentivement et je continue l'explication 'hassidique :

"Va emprunter des récipients à l'extérieur...". Même dans ta situation, tu peux étudier la Torah, tu peux accomplir des Mitsvot ! Même si tu ressens que tu n'es qu'un récipient vide, qu'un corps sans âme, sans amour ni crainte de D.ieu, sans enthousiasme, ne désespère pas ! Agis avec les dernières forces de ton âme, avec l'esprit ultime de sacrifice et, grâce à cela, tu parviendras à remplir les autres récipients !

Oui, leur expliquai-je en termes contemporains, parfois on considère une Mitsva et on se dit que c'est trop dur, on ne comprend pas pourquoi mettre les Téfilines, on n'a pas vraiment envie de respecter le Chabbat, on trouve toujours un prétexte pour ne pas aller à un cours de Torah... C'est alors qu'on doit se souvenir de cette explication 'hassidique et rassembler tous les récipients vides. Mes amis ! Il faut continuer, participer aux activités communautaires et continuer de verser l'huile dans ces récipients qui ne demandent qu'à se remplir...

Je m'arrête et, du coin de l'œil, je peux déjà remarquer l'effet de mes paroles sur ces participants qui m'ont honoré de leur présence pour mon anniversaire. Chlomo veut parler et, selon la coutume russe dans ce cas, il se verse un petit verre de vodka et se lève. Tous avaient déjà pris la parole et seul lui, le roi Chlomo (ou le tsar Salomon comme l'appellent ses amis), s'était tu. Maintenant c'est à lui de s'exprimer.

C'est un Juif de Kichinev, un homme d'affaires. Je l'avais contacté dans son bureau il y a quatre ans, il avait accepté de mettre les Téfilines pour la première fois et, chaque vendredi, je lui envoyais les horaires de Chabbat avec de petits commentaires. J'avais plusieurs fois tenté de l'inviter chez nous mais sans succès. Il y a quelques mois, il a soudain "atterri" chez nous. Il venait demander un conseil pour une affaire quelconque et cette visite fut suivie de plusieurs autres : il écoutait un cours et parfois, restait pour compléter le Minyan pour la prière. Il acceptait avec joie de mettre les Téfilines, posait des questions, était avide de connaître et de comprendre, comme s'il voulait rattraper tout ce qu'il n'avait jamais connu.

- Monsieur le Rabbin, commence-t-il, j'ai écouté ce discours 'hassidique et je veux vous dire : il y a quatre ans, vous êtes venu dans mon bureau et vous m'avez demandé de mettre les Téfilines : pour moi, c'était comme des récipients vides, je n'ai pas compris de quoi il s'agissait et pour quoi je le faisais. Vous m'avez demandé, je l'ai fait. Mais maintenant, je peux vous annoncer que les récipients ne sont plus vides. Depuis quelques mois, quand je mets les Téfilines,

quand je prie ou que j'étudie, le récipient n'est plus vide ; même s'il n'est pas encore plein, je commence à comprendre ce que je fais, j'y mets tout mon cœur et toute mon âme !

Monsieur le rabbin, en l'honneur de votre anniversaire, je veux vous remercier et *Spassiva* (merci) au Rabbi qui vous a envoyé jusqu'en Sibérie pour réchauffer nos âmes et remplir de façon intarissable nos récipients avec tous ces enseignements !

Rav Yerachmiel Gorelik, Chatz Lelo Minyane, traduit par Feiga Lubecki

EDITORIAL LUMIERE SUR LA NUIT !

Les médias nous le rappellent et déjà la rue en bruisse : c'est après ce Chabbat que, selon l'expression consacrée, nous passerons en heure d'hiver. Quel que soit l'avenir de ce changement saisonnier, il présente régulièrement le même saut impressionnant. Brutalement, il fait nuit au réveil et le jour paraît beaucoup plus court. Certes, les choses ne se sont pas vraiment passées ainsi, chacun le sait. Cependant, la réalité du quotidien finit par nous conduire à le penser : la nuit a pris des longueurs inaccoutumées. C'est alors que surgit la question : que faut-il en faire ?

Dans la vision juive du monde, D.ieu ne créa rien en vain. C'est dire que tout ce à quoi nous assistons au fil du temps, même ce qui dépend de la volonté des hommes, s'inscrit également dans le plan Divin pour la création. Force est donc de se saisir de ce changement si essentiel, celui de l'heure. De fait, il n'y en a pas de plus déterminant car le temps est cette dimension qui constitue le support de notre existence, autant, et peut-être davantage, que l'espace. Que peut donc y faire l'homme, en dehors d'y souscrire car ainsi est fixé le rythme social ? Il doit y réfléchir et mettre cela en perspective. Lorsque revient l'hiver et que, par nature cette fois, les jours raccourcissent et les nuits rallongent, le Talmud observe que "celui qui étudie la Torah la nuit, un trait de bonté Divine descend sur lui." L'idée va loin. Ainsi, pour nos Sages, ce n'est pas seulement d'une évolution due à l'avancée des saisons qu'il s'agit mais bien d'un nouveau temps du service de D.ieu.

Alors que nous vivons une période où ce changement n'est pas progressif mais brutal, que la nuit grandit de façon quasi irrésistible, l'action de chacun est d'autant plus nécessaire. On pourrait se laisser entraîner par l'obscurité régnante, glisser dans un sommeil d'oubli et laisser le temps s'écouler sans le remplir. Pourtant, il a été remis entre nos mains comme l'ensemble de la création. A nous de lui donner un sens. Cette nuit plus longue peut ne pas être celle de l'endormissement mais bien celle d'un éveil de la conscience. L'étude en est la clé. Elle est à la portée de chacun. Il n'est pas de plus grande lumière.

LE COIN DE LA HALAKHA

QUELQUES LOIS ET COUTUMES LIEES A LA BRIT MILA (CIRCONCISION) (SUITE)

- Toute personne qui assiste à une Brit Mila "accueille la Présence Divine, reçoit une âme supplémentaire et est considéré comme s'il avait accompli toutes les Mitsvot de la Torah". On annule l'étude de la Torah pour assister à la cérémonie. Il est écrit qu'Eliahou Hanavi, le prophète Elie assiste à chaque Brit Mila.

- Une femme apporte le bébé, le confie à son mari qui le dépose sur les genoux du Sandak (qui a l'honneur de tenir le bébé pendant la Brit Mila). On s'efforce de donner à un couple qui n'a pas encore d'enfants le mérite d'amener le bébé.

- Le Sandak est considéré comme s'il apportait de l'encens sur l'autel du Temple de Jérusalem. Etre Sandak est une Segoula (mérite) pour devenir riche et vivre longtemps. Si possible, on choisit pour cet honneur un homme respecté et remarquable pour sa crainte de D.ieu. La coutume est d'honorer pour le premier enfant le père du père (ou même le grand-père du père) et pour le second, le père de la mère. Le père de l'enfant peut aussi être Sandak. La coutume est de ne pas donner cet honneur à la même personne pour deux frères.

- Le Mohel et le Sandak se trempent préalablement au Mikvé et se coupent les cheveux par respect pour la Mitsva ; ils revêtent les vêtements de Chabbat.

F.L. (d'après Chéva'h Habrit - Rav Shmuel Hurwitz)

PRIÈRES AU BETH 'HABAD

Cha'harit : Lundi et Jeudi : 7h00 Vendredi : 8h30
Chabbat : 10h00 Dimanche, Mardi et Mercredi : 10h30
Jusqu'au Jeudi 25/10, Min'ha suivi d'Arvit à 18h20.
Vendredi 26/10 : à l'heure d'allumage des bougies.
A partir de Dimanche 28/10 : Min'ha à 13h15, Arvit à 19h30.

COURS AU BETH 'HABAD

Dimanche : Guemara 9h30-10h30
Michna Junior 9h30-10h30
Guemara Junior 10h30-11h30
Lundi : 'Hassidout 18h30-19h30
Paracha 19h30 après Arvit
Mardi : 18h30 Cours d'hébreu moderne pour les dames, 2 niveaux, puis 19h00 Cours des dames : pensée juive, lois, 'Hassidout (Mesdames, veuillez nous appeler si vous n'êtes pas déjà sur notre liste d'appel)
Guemara Débutants hommes 19h30 après Arvit
Mercredi : 'Hassidout 18h30-19h30
Jeudi : 'Houmach - Si'hot 19h30 après Arvit
Guemara débutants 19h30 après Arvit

MAZAL TOV !!! MAZAL TOV !!!

Morgane et Jonathan Mornac sont heureux de vous faire part de la naissance de la petite

Salomé שׁוֹמֵה

Un grand Mazal Tov aux heureux parents, ainsi qu'aux grands-parents et familles Amselem, Lévy et Mornac !

Qu'ils l'élèvent dans le bonheur, la santé et l'amour de la Torah

MAZAL TOV !!! MAZAL TOV !!!

Le Beth 'Habad adresse ses plus chaleureuses félicitations aux jeunes mariés

Galith et Sacha Grigri

ainsi qu'aux familles des époux, familles Grigri, Lascar et Saada

Qu'ils construisent une maison éternelle dans le Peuple d'Israël jusqu'à la venue de Machia'h

ETINCELLES DE MACHIA'H

LA BONNE EDUCATION

Quand Rabbi Chalom Dov Ber, le cinquième Rabbi de Loubavitch, était encore un jeune enfant de quatre ou cinq ans, il alla voir son grand-père, le Tséma'h Tsédek, lui-même alors troisième Rabbi de Loubavitch, et éclata en sanglots. Son grand-père lui demanda la raison de ses larmes et la réponse vint, pénétrée de sincérité : "J'ai appris dans la Paracha de cette semaine que D.ieu Se montra à Abraham après que celui-ci se soit circoncis. Pourquoi ne Se montre-t-Il pas à moi ?!" Le Tséma'h Tsédek lui répondit : "Quand un Juif, à quatre-vingt-dix-neuf ans, décide de se circoncire, il mérite que D.ieu Se montre à lui". Cette histoire porte un enseignement important : il faut éduquer l'enfant de telle façon que, dès son enfance, il aspire à la révélation Divine. Cela s'applique également à notre temps, au seuil de la venue de Machia'h. Il faut ressentir le besoin de cette venue et l'attendre avec patience : toute une éducation.

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch - Chabbat Parachat Vayéra 5752) H.N.

CHERS AMIS,

Le Beth 'Habad collecte, pour des personnes nécessiteuses, fruits, légumes et nourriture cachère provenant de la Makolette.

Des radiateurs électriques, en chauffage d'appoint, seraient également les bienvenus.

Merci de venir déposer vos dons à l'Ecole, qui transmettra, ou bien d'appeler l'Ecole ou Mme Lahiany.

Libre d'impression - Veuillez ne pas transporter pendant le Chabbat dans le domaine public



LA SIDRA DE LA SEMAINE
Directeur Rav Lahiany
Diffusion Alter Goldstein - Arié Rosenfeld
Beth 'Habad / Ecole Juive de Grenoble
10, rue Lazare Carnot 38000 Grenoble
Tel 04 85 02 84 47
grenoblehabad@gmail.com
ecolejg38@gmail.com
www.habadgrenoblealpes.com

